Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stationnement de transit pour les gens du voyage - Nouvelle aire provisoire à Bursins

Pour offrir une nouvelle aire d'accueil aux Gitans et anticiper les problèmes des stationnements sauvages, l'Etat mettra à leur disposition dès fin juin un nouveau terrain provisoire situé à Bursins. Cette parcelle, propriété du canton, ne subira aucun aménagement fixe et le stationnement des gens du voyage sera soumis à la Loi cantonale sur le camping-caravaning résidentiel (autorisation de stationner jusqu'à 4 jours puis autorisation communale indispensable).

Le terrain mis à disposition à Bursins est situé en bordure de l'A1 et jouxte le centre autoroutier (siège du Centre d'intervention régional de la Gendarmerie et du Service d'entretien des routes). Il pourra accueillir provisoirement une quarantaine de caravanes et sera disponible jusqu'à fin 2002. Comme sur les autres places de stationnement, les services de l'Etat assureront l'exploitation et l'entretien de ce terrain, la gendarmerie se chargeant d'identifier les arrivants, d'encaisser les finances de stationnement et de dénoncer les éventuelles infractions.

Le Groupe de travail Gitans recherchait activement un terrain sur la Côte, une région particulièrement appréciée des gens du voyage. L'an passé, près de la moitié des stationnements sauvages ont été relevés dans cette région qui, vu sa densité de population, offre des possibilités de commerce très attractives pour les Gitans.

De même que dans la région lausannoise où l'Etat loue jusqu'au 30 novembre 2001 un terrain à Aclens, la parcelle provisoire de Bursins devrait permettre d'anticiper les conflits engendrés par les stationnements sauvages.

Les Gitans disposent dorénavant des deux places officielles de Rennaz et Payerne et de deux places provisoires supplémentaires à Aclens et Bursins (dès fin juin). Le Groupe de travail Gitans poursuit sa recherche de nouvelles zones d'accueil

provisoires.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 mai 2001

Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, 021 316 45 00 Pierrette Roulet-Grin, préfette d'Yverdon et présidente du Groupe de travail Gitans, 024 425 16 61 / 079 213 26 68